

# Pour une théorie de la transparence

*La transparence est devenue une des plus importantes clés de lecture du monde contemporain. Mais de quelle clé s'agit-il ? La généralité des problèmes qu'elle prétend couvrir, ainsi que la généralité des solutions qu'elle prétend soutenir, ne signale-t-elle pas, au contraire, qu'il s'agit de rendre illisible ce qui, autrement, aurait pu être compris ? Pour répondre à cette question, toutefois, il convient de prendre du recul et de considérer ce que la transparence fait, c'est-à-dire quel monde elle prépare. Et lui opposer un autre monde, structuré suivant d'autres règles, en tentant de substituer à sa trop grande généralité une singularité à hauteur des problèmes qui le hantent.*

LAURENT DE SUTTER

## § 1

L'époque, semble-t-il, aime à se faire peur. Parmi les épouvantails qu'il lui plaît d'agiter, un des plus insistants est celui de la « transparence ». Par « transparence », l'époque entend un mélange d'impératifs éthiques, de régulations économiques, et de désirs pornographiques. Ce mélange peut être défini comme suit : *la transparence est la condition contemporaine de la conjuration de l'effroi*. Mais, de manière plus spécifique, la transparence constitue, pour l'époque, la solution à la possibilité effrayante qu'existe, quelque part, une forme d'opacité — disons : de secret. En ce sens, il est permis de définir la transparence d'une seconde façon : *la transparence est la condition contemporaine de ce qui ne connaît nul secret*. L'insistance, dans les discours de l'époque, du mot « transparence » marque donc une synonymie de principe : celle qui existe entre secret et effroi — l'effroi trouvant sa cause dans le secret ; et le secret ayant pour effet l'effroi. Qu'il s'agisse de « gouvernance économique » ou de « droit à l'information » ; ou, au contraire, de « respect de la vie privée » et de « droit au secret » ; toutes les positions s'ordonnent suivant cette synonymie. Le seul critère permettant de les différencier est bien connu : c'est le critère du flic et du voyou — c'est-à-dire du bon et du méchant, le bon de l'un étant le méchant de l'autre, et réciproquement.

## § 2

Il y a toutefois une méconnaissance au cœur de cette synonymie. Elle consiste à considérer la transparence comme une condition logique — celle requise pour la dissipation, désirable comme indésirable, d'un secret. Or cela est faux. Pour que la transparence puisse contribuer à la dissipation d'un secret, quel qu'il soit, il faudrait qu'elle ait quelque prise sur lui. C'est-à-dire qu'il faudrait qu'elle partage avec ce secret quelque lien de nécessité — et donc quelque trait commun, quelque *caractéristique* qui l'attacherait à tel secret, et à nul autre. Mais la décision, prise par l'époque, de constituer effroi et secret comme autant de synonymes implique que, à ses yeux, la transparence ne puisse se dire que de manière générale. *En tant que condition du non-effrayant ou du non-secret, la transparence n'a pas d'autre existence que générale.* Si l'on voulait faire appel au vocabulaire de Gilles Deleuze, on dirait ici que la transparence est un concept *moltaire* : un concept dont la taille est indifférente à ce qu'il pense. La conclusion s'impose d'elle-même : dès lors que la transparence ne se dit qu'au niveau de la condition générale de l'époque, elle est incapable d'aider à en penser le moindre trait. Elle ne peut en penser que l'ordonnement général — disons de manière plus précise : son ordre.

## § 3

La méconnaissance qui affecte les discours que l'époque entretient autour de l'idée de transparence est donc une méconnaissance de statut. L'époque considère la transparence comme permettant d'en expliquer ce qui, en elle-même, l'effraie — alors qu'elle n'en explique que la structure. Cela signifie, en termes profanes, que la transparence n'est jamais, et ne peut jamais être, de nature politique, économique, juridique, érotique, et ainsi de suite — elle ne peut être que de nature *cosmologique*. C'est-à-dire qu'elle ne peut servir qu'à définir ce qu'Alain Badiou appellerait le « transcendantal » de son monde : l'axe autour duquel celui-ci différencie et classe les positions qui y ont pertinence. Or, comme on l'a dit, cet axe est celui de la synonymie, permettant de discriminer les bons des gentils, les flics des voyous ou les cowboys des Indiens — on le nommera donc : *axe du western*. Dans sa généralité, la transparence n'a pas d'autre but que l'entretien de cet axe et, par conséquent, la perpétuation de la configuration que celui-ci ordonne. La vérité en est que, du point de vue de la transparence, les positions permises par cette configuration sont toutes identiques — ou plutôt : elles sont toutes *indifférentes*, puisqu'elles s'accordent sur le plus important. À savoir : le monde dans lequel elles s'inscrivent.

## § 4

Parce qu'il s'ordonne sur l'axe du western, on dira que le monde de la transparence est celui de *Pat Garrett et Billy the Kid*. C'est-à-dire un monde où, toute position étant indifférente, seul compte le *point de vue* — si l'on préfère, les « principes » défendus par les uns et les autres à l'appui du choix de leur position. Aucune position ne pouvant, *par principe*, prétendre à sa supériorité sur les autres, celle-ci devient une question *de principe* : la force de la

conviction ainsi que celle des armes emporteront la décision, quelle qu'elle soit. Aujourd'hui, les apôtres de la « gouvernance », demain les défenseurs de la « vie privée », et après-demain les militants de la cause puritaine — puisque Tartuffe, lui aussi, est un enfant de la transparence. Seule compte la perpétuation de l'ordre général de la synonymie, structurée selon l'axe pivotant du western : la préservation du secret ou sa dissipation ; la dissipation de l'effroi ou son entretien. Lorsque les Grecs chérissaient l'idée de *cosmos*, ils ne faisaient pas autre chose : pour eux aussi le monde était une question d'ordre — et, de cet ordre, il ne pouvait être imaginable que l'on sortît. Parce que la transparence est de nature cosmologique, il est donc attendu non seulement que tout s'y ordonne, mais surtout que tout y obéisse —, c'est-à-dire que personne ne puisse prétendre s'y soustraire.

#### § 5

S'il y a quelque insupportable dans les discours contemporains sur la transparence, il faut conclure que cet insupportable ne réside pas dans la méconnaissance qui s'y agite, mais dans les effets qu'elle emporte. De même que cette méconnaissance était celle de l'axe du western en structurant le monde, on dira que les effets emportés par l'imposition de cet axe peuvent être nommés *effet-shériff*. Autant dire qu'il y a une police de la transparence qui, comme celle de Solon à Athènes (que rapporte Plutarque), entend que l'on ne puisse se soustraire à l'obligation de prendre position. De fait, l'axe du western ne se connaît pas de dehors — puisque, à défaut de pouvoir expliquer quoi que ce soit, il peut au moins se prévaloir des vertus englobantes de sa généralité. L'*effet-shériff* est donc celui voulant qu'effroi et secret ne puissent être considérés autrement que comme essentiels ; et l'ordonnement symétrique des bons et des méchants comme inévitable — a peine d'être classé parmi les méchants. De cet *effet-shériff* il existe de nombreux analogues — dont celui voulant que, en politique, refuser de choisir entre droite et gauche implique de se retrouver classé à droite. Dans *Pat Garrett et Billy the Kid*, cet effet est incarné par les propriétaires *réglant* le conflit entre Pat Garrett et Billy the Kid à leur manière : en liquidant les deux.

#### § 6

Il est permis de trouver cela de mauvais gout. Il est également permis de vouloir se soustraire à cette police. C'est-à-dire qu'il est permis — ou plutôt, il devrait être permis — non seulement de ne pas prendre position en matière de transparence, mais aussi de considérer que la transparence appartient au domaine de ce que Bergson appelait « faux problème ». Qu'est-ce qu'un faux problème ? C'est un problème dont les conséquences (qu'elles concernent sa perpétuation, ou au contraire sa résolution) sont, à proprement parler, *nulles* — si l'on préfère : dont les conséquences sont sans conséquence. Pour que la transparence puisse être un concept portant à conséquence, il faudrait en effet qu'il puisse servir à transformer la perception que l'on a de ce à quoi il prétend fournir explication. Or, comme on l'a dit, sa généralité interdit qu'il puisse fournir explication à quoi que ce soit — sinon à la constitution d'un monde

imaginaire où les bons et les méchants seraient autre chose que des *figures*. *L'effet-shériff* tient en effet de la ligne claire : plutôt que transformer la perception de quoi que ce soit, il ne fait que souligner la caricature qu'il est possible de trouver en tout. Cela est peut-être distrayant en matière de bande dessinée ou de cinéma, mais dès qu'il s'agit de politique, d'économie, de sexualité, etc., cela, soudain, le devient beaucoup moins.

#### § 7

Tenons toutefois que l'on souhaite conserver le fait que, dans le concept de transparence, quelque chose de l'époque peut être dit, qui ne puisse être dit autrement. Il convient alors d'en reconstituer le vocabulaire d'une manière qui ne cède rien à la *synonymie de l'effroi et du secret*, à *l'axe du western*, et à *l'effet-shériff*. On soutiendra donc ceci : il n'y a de transparence que sous la forme d'une traversée ; cette traversée ne peut être que celle des apparences ; et ces apparences constituent un milieu au lieu d'une surface. La doctrine juridique des jours et des vues permettra, si l'on ose dire, d'éclairer ce point — à savoir, en résumé, que la transparence est affaire de propagation de la lumière. Selon cette doctrine, tirée de la théorie des troubles de voisinage, il convient de distinguer entre plusieurs types d'ouvertures donnant sur une propriété voisine. En dessous d'une certaine distance entre deux propriétés mitoyennes, seules des ouvertures de type « jour » sont permises — c'est-à-dire laissant passer la lumière, mais non la vue. En revanche, au-dessus d'une telle distance, des « vues », permettant à la fois le passage de la lumière et celui du regard, sont autorisées — parmi lesquelles des fenêtres. Seules ces dernières ouvertures peuvent être dites « transparentes », les premières étant dites « translucides ».

#### § 8

Que conclure de cette distinction ? Que la transparence est question de *densité* du milieu laissant passer la lumière — densité permettant que la lumière soit porteuse de visibilité distincte. C'est-à-dire que la transparence, bien loin de reposer sur la dissipation de l'opacité d'un milieu (et donc du secret que cette opacité recèlerait), repose sur sa conservation : l'opacité est la condition de la transparence. *Il n'y a de transparence qu'en milieu opaque*. Là où n'existe nulle opacité, la transparence, quelle qu'elle soit, est impossible : il n'y a que du vide — plus ou moins absolu, dépendant des théories physiques. Le corolaire en est que la question de la transparence (si, du moins, on accepte qu'il s'agisse d'une question) ne peut se poser qu'en termes de *sélection*. Les vues (les apparences) concernées par cette question ne sont pas indifférentes : elles doivent être choisies dans la gamme, à priori infinie, des images (des apparences) possibles. Mais cela signifie aussi que la transparence ne concerne jamais que des images — en aucun sens ne peuvent-elles être dites concerner autre chose que le type de regard qu'elle rend possible. Par conséquent, et parce qu'elle opère en milieu opaque, la transparence relève des conditions nécessaires à ce que soit rendu admissible quelque chose comme un *voyeurisme*.

§ 9

Qu'est-ce qu'un voyeur? Une personne qui sélectionne les images offertes à sa vue en fonction du désir singulier qui l'anime. Chaque voyeur se définit par son gout — c'est-à-dire par la poursuite, pour son compte, de la quête infinie d'une image permettant de reléguer toutes les autres au rang de copies imparfaites. Lorsqu'il soulève sa persienne, ou bien qu'il paie une prostituée pour la regarder travailler avec un autre client, ce qu'il cherche ne tient à nul secret — mais à la nécessité de poursuivre une quête impossible. C'est cette quête que l'on nommera « traversée des apparences » : l'affinement singulier du regard permettant d'isoler, au milieu de l'infinité des images, celles produisant l'évènement d'une rencontre avec le désir en appelant la sélection. Mais dès lors que ce désir est appelé par une image impossible, celui-ci ne peut posséder la *solution* lui permettant de résoudre d'avance toutes les rencontres — au contraire : chaque nouvelle image est une surprise l'informant davantage sur ce désir dont il ne sait rien. Or, quel est celui qui anime les bavardages contemporains sur la transparence — sinon un désir d'ordre ? On conclura que la transparence, comprise comme transcendante du monde contemporain, est l'indice d'une volonté de voyeurisme aussi généralisée que inassumée. Il faut donc lui opposer un autre voyeurisme — singularisé et heureux. ■

Laurent de Sutter est l'auteur de plusieurs livres, dont, récemment, *Contre l'érotisme* (Paris, La Musardine, 2011). Il dirige la collection « Travaux pratiques » aux Presses universitaires de France.